



FICHE D'INSCRIPTION
FORMATION « PASSERELLE » 2024-2025
des Commissaires de Justice (article 37 du décret de novembre 2019)

Je soussigné (e) :

NOM de NAISSANCE NOM d'USAGE

PRENOM NATIONALITE

DATE DE NAISSANCE LIEU

DOMICILE

TELEPHONE PORTABLE.....

e-mail.....@

DIPLOMES OBTENUS

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (Etudes de Commissaires de Justice/Maisons de ventes volontaires)

nom, qualité, adresse

date entrée / date sortie

Êtes-vous en situation de handicap oui non

Si oui quels sont vos besoins d'aménagement de la formation.

Cette formation d'une durée d'un an (7 semaines de formation) est ouverte aux Commissaires de Justice diplômés qui justifient l'obtention du module de perfectionnement en art. Elle se déroule sous la forme d'un stage en maison de ventes et de cours.

Avez-vous trouvé une maison de ventes pour effectuer votre stage, et si oui laquelle ?

Fait àLe

Signature

Les dossiers sont à adresser avant le 24 juin 2024 à
CONSEIL DES MAISONS DE VENTE 19 AVENUE DE L'OPERA - 75001 PARIS

PIECES A FOURNIR

- ❶ Copie du diplôme de Commissaire de Justice et de l'attestation de validation module de perfectionnement en art ; copie des autres diplômes obtenus
- ❷ Lettre de motivation pour intégrer la formation (objectif professionnel, parcours, spécialités vues en ventes, missions...)
- ❸ 1 Photo d'identité
- ❹ Copie de la carte d'identité ou Passeport